

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quality Award 2010

Valoriser les avancées dans le domaine de la qualité des soins en médecine générale

Pour la quatrième année consécutive, le Quality Award récompensera des projets qui constituent un progrès de la médecine générale en matière de qualité des soins.

Participants

Le Quality Award 2010 met en lumière le mérite et la créativité de médecins généralistes.

Il prime des projets développés par

- une pratique de généralistes (solo, duo ou groupe)
- un groupe local d'évaluation médicale (GLEM) de médecins généralistes
- plusieurs GLEM réunis
- une autre organisation de médecine générale (telle que cercle, service ou poste de garde).

Type de projets

Le Quality Award vise des projets déjà réalisés.

Les projets introduits seront évalués sur la base de critères tels que l'originalité, la simplicité du modèle, la facilité d'implémentation et de développement, la preuve d'un impact sur la pratique. Une collaboration au sein d'un GLEM est un plus.

Appel à projets

Tous les médecins généralistes ainsi que leurs organisations sont invités à introduire leurs projets **entre le 15 septembre 2009 et le 15 janvier 2010**.

Prix

Le jury décernera trois prix par rôle linguistique (francophone et néerlandophone), dont un 1^{er} prix de 4.000 euros, un 2^e prix de 2.000 EUR et un 3^{ème} prix de 1.000 EUR.

La remise des prix est prévue en mars 2010.

Organisation

Le Quality Award 2010 est organisé par le groupe de travail Médecine générale du Conseil National de la Promotion de la Qualité (CNPQ) en collaboration avec les deux sociétés scientifiques de médecine générale, la SSMG et Domus Medica. Le prix est soutenu et financé par l'INAMI.

Plus d'infos

Les modalités de participation, le règlement du jury, les projets récompensés les années précédentes, etc. sont disponibles sur le site internet de l'INAMI : www.inami.be, rubrique Dispensateurs de soins > Médecins > Promotion de la Qualité > Quality Award 2010.

Personnes de contact pour la presse

FR : **Geneviève Speltinx**

Tél : 02/ 739 72 16

E-mail : communication@inami.fgov.be

Fax : 02/ 739 78 49

NL : **Ludwig Moens**

Tél : 02/ 739 72 12

E-mail : communication@riziv.fgov.be

Fax : 02/ 739 78 49